

Les crédits

Pendant près de 25 ans, soit de 1950 à 1973 inclusivement, les Canadiens ont bénéficié d'une croissance économique et d'une prospérité individuelle absolument exceptionnelles. Notre niveau de vie est devenu deux fois meilleur ou presque au cours de cette période.

Cette croissance n'a pas été accidentelle ni automatique. Elle a résulté d'une solide politique économique. Le taux d'inflation était alors inférieur à 3 p. 100, ce qui a empêché les taux d'intérêt de grimper. Les déficits fédéraux annuels étaient minimes ou inexistantes. Oh, quand on parle du bon vieux temps! Les investissements se sont fortement accrues, et nous sommes devenus plus productifs et plus riches.

Puis vinrent les années 1974 à 1984. Les gouvernements ont laissé exploser l'inflation. Ils ont oublié les leçons qu'on avait apprises de 1950 à 1973. Ils ont tout bonnement laissé l'inflation se débrider. Ils ont dépensé beaucoup plus que ne le permettaient leurs recettes fiscales. Nous avons vécu au-dessus de nos moyens. Le déficit a grimpé à 38 milliards de dollars par année et la dette nationale est passée de 27 à 200 milliards de dollars. Pas surprenant alors qu'on ait assisté à une baisse de la croissance économique et de la productivité de 1974 à 1984, étant donné que les entreprises étaient victimes, d'une part, de l'intervention toujours grande du gouvernement, de l'accroissement de leur fardeau fiscal et de l'augmentation de la dette publique et, d'autre part, d'une concurrence étrangère accrue sur le marché mondial. La chute de la valeur du dollar canadien n'a pu contrebalancer les effets de ces problèmes.

Comme on l'a déclaré aujourd'hui, c'est peut-être là une partie du problème actuel, mais cela n'explique pas tout. Nous subissons encore les conséquences de tout ceci. En effet, les seuls paiements d'intérêt sur la dette de 1984 ont représenté 80 p. 100 des déficits des années qui ont suivi, ce qui a fait passer la dette publique à près de 400 millions de dollars. Ainsi, une grande partie du montant découle du paiement de l'intérêt sur la dette plutôt que du financement des programmes destinés notamment aux personnes âgées, des soins de santé ou de l'enseignement postsecondaire.

Depuis 1984, nous faisons en sorte de rétablir les conditions de base nécessaires à la prospérité économique et nous réalisons certains progrès, surtout quand on songe à la gravité de la situation au départ. Nous avons réussi à ralentir la croissance de la dette. Le déficit est toujours trop élevé. Je suis le premier à le reconnaître, et nous en sommes tous conscients. Le déficit est beaucoup trop élevé. Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons réussi à le réduire de moitié en proportion de notre revenu national. Nous avons jugulé l'inflation au point

que le taux d'inflation est environ la moitié de ce qu'il était de 1974 à 1984.

Nous mettons en oeuvre des réformes structurelles sans précédent pour accroître l'efficacité et les possibilités de croissance. Bien entendu, je me reporte à la déréglementation des secteurs de l'énergie et des transports. Il faut ajouter à cela les réformes fiscales comme la TPS qui accroît la compétitivité des entreprises canadiennes au Canada et à l'étranger ainsi que l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, dont j'ai parlé tout à l'heure et qui garantit à nos entreprises l'accès au plus important marché du monde.

Pour que le Canada puisse résoudre ses problèmes actuels et établir des bases plus solides en vue de parvenir à une prospérité durable, il faut prendre davantage de mesures. Notre plan de relance économique renferme ces mesures essentielles. Il s'agit notamment de restreindre les augmentations de salaire des fonctionnaires et des députés fédéraux au cours des quatre prochaines années, de prolonger le programme de contrôle des dépenses jusqu'en 1994-95, de préciser dans la loi que toutes les recettes tirées de la taxe sur les produits et services doivent servir à réduire la dette publique et à rien d'autre ainsi que d'adopter une législation établissant des limites absolues en ce qui concerne les dépenses de programmes du gouvernement au cours des cinq prochaines années.

Ces initiatives donneront des résultats concrets. En effet, en cette période de récession, le déficit pour 1991-1992 n'ira pas au-delà de 30,5 milliards de dollars, malgré les problèmes que nous éprouvons. D'ici à 1995-1996, le déficit ne sera plus que de 6,5 milliards de dollars et il atteindra ainsi son niveau le plus bas depuis près de 20 ans.

En outre, d'ici 1994-1995, ce qui est plus tôt que prévu, le gouvernement n'aura plus à emprunter sur les marchés financiers. C'était l'objectif que nous avons fixé dans notre budget de 1989. Ainsi, pour la première fois en 25 ans, des emprunts de ce genre ne seront pas nécessaires.

Pour obtenir ces résultats, il a fallu adopter un budget sévère qui tienne compte, néanmoins, des véritables difficultés qu'éprouvent actuellement de nombreux Canadiens. C'est d'ailleurs pourquoi les dépenses augmenteront de façon beaucoup plus marquée en 1991-1992 qu'au cours des années suivantes, soit 6,9 p. 100 comparativement à une moyenne d'à peine 3 p. 100 pour toute la période quinquennale.

Monsieur le Président, puis-je déclarer qu'il est 14 heures et conclure mes observations immédiatement après la période des questions?

M. le Président: Comme il est 14 heures, la Chambre procédera maintenant aux déclarations des députés, conformément à l'article 31 du Règlement.